

# LA LISTE DE **GAUCHE** D'AUBENAS,

*citoyenne,  
sociale,  
écologiste.*

conduite par **Martine Dubois**



1 - **Martine DUBOIS**  
59 ans - Conseillère Sortante  
Ancienne Maire Adjointe



2 - **Cyril POMMIER**  
39 ans - Indépendant  
Services à la personne



3 - **Blandine CHAMBON**  
41 ans - Professeur PLP2



4 - **Richard NEUVILLE**  
55 ans  
Conseiller en Insertion



5 - **Isabelle BLETON**  
43 ans  
Enseignante-Chercheuse



6 - **Henri DELAUCHE**  
67 ans  
Ancien Maire Adjoint



7 - **Odile ARNOU DUFLOT**  
62 ans  
Retraitée Orthophoniste



8 - **Guillaume VERMOREL**  
39 ans  
Enseignant



9 - **Mélanie CAYRON**  
27 ans - Assistante Technique  
Services à la personne



10 - **Daniel BASTIDE**  
63 ans  
Ancien Maire Adjoint



11 - **Claudine GARNIER**  
57 ans - Retraitée  
Infirmière Hospitalière



12 - **Paul ZANONI**  
18 ans  
Etudiant



13 - **Lisbeth STEYGER**  
48 ans  
Saisonnier Agricole



14 - **Lucas TAULOU**  
35 ans  
Chef d'Entreprise



15 - **Fatima BEN ALI**  
42 ans  
Auxiliaire de vie



16 - **Serge CAYRON**  
66 ans  
Retraité

**LA LISTE DE GAUCHE**  
D'AUBENAS,  
citoyenne,  
sociale,  
écologiste.



17 - **Rachel DALMAS**  
36 ans  
Employée de Bureau



18 - **Hervé BORGE**  
43 ans  
Professeur des Ecoles



19 - **Gisèle MAZET**  
63 ans - Ancienne  
Conseillère Municipale



20 - **Jean-Armeil PUPPO**  
63 ans  
Agent Hospitalier



21 - **Marie-Angèle FONT**  
79 ans  
Retraitée



22 - **Claude FARGIER**  
54 ans  
Facteur



23 - **Claudine LLADOS**  
65 ans  
Assistante Maternelle



24 - **Arnaud BORDON**  
54 ans  
Artisan



25 - **Leïla BELTRAMIN**  
37 ans  
Aide médico-psychologique



26 - **Jean-Claude DUCHAMP**  
66 ans - Retraité



27 - **Dominique GENDRE**  
65 ans  
Institutrice retraitée



28 - **Robert JULIEN**  
73 ans  
Retraité s. sociale



29 - **Gaëlle JACOLIN**  
39 ans  
Traductrice



30 - **Patrick CLEMENT**  
53 ans  
Professeur du Secondaire



31 - **Irène GIRAUD**  
67 ans  
Retraitée



32 - **René CAYRON**  
68 ans  
Retraité EDF



33 - **Marie-Jeanne RUOL**  
69 ans  
Retraitée

# Edito

Voter aux élections municipales et intercommunales, c'est d'abord voter pour des personnes qui seront capables de concrétiser nos aspirations pour que chacun-e puisse travailler et mieux vivre à Aubenas et dans la Communauté de communes d'Aubenas-Vals-Antraïgues.

Alors que chaque jour, le gouvernement maltraite un peu plus les Français-es, la commune apparaît comme le dernier rempart public de protection du/de la citoyen-ne et comme un lieu d'exercice et d'expérimentation de la solidarité et de la démocratie active.

Voter massivement aux élections municipales, c'est rappeler à nos dirigeants que la commune est l'échelon que les citoyen-ne-s privilégient parce que proche de leurs préoccupations.

Au cours des derniers mandats, les élu-es de la Liste de Gauche ont toujours travaillé pour l'intérêt des Albenassien-ne-s et particulièrement celui des plus démunis-es. Ils/Elles n'ont jamais laissé croire que tout pouvait se régler tranquillement à Aubenas.

Les élections municipales sont, à l'évidence, une élection locale mais... elles ne sont pas pour autant apolitiques car elles auront également des répercussions nationales.

A Aubenas, les 33 conseiller-ère-s municipaux-ales sont de « grand-es électeurs-trices ». En septembre prochain, ils voteront pour élire les deux sénateurs-trices ardéchois-es qui, avec les député-e-s, votent les lois!

Notre liste n'avance donc pas camouflée, elle ose dire qu'elle parlera politique. Nous voulons, avec les citoyen-ne-s, peser sur les choix nationaux qui ont des conséquences sur les communes, en particulier avec la réforme territoriale voulue par Sarkozy et qu'Hollande met en place.

Notre liste ne se contente pas de parler de démocratie citoyenne et active mais elle propose concrètement de la faire vivre, en instaurant notamment le Budget participatif élaboré par les Albenassien-ne-s dans les conseils de quartier.

Nous voulons, dans la limite des compétences municipales, réduire les inégalités sociales qui peuvent être source de conflits et de « mal vie ». Nous nous opposerons à toutes les formes de discrimination qui entraînent le repli sur soi, la peur des autres et sont le terreau de l'extrême droite.

Notre programme ne propose pas de grands projets, lourds en investissement et en fonctionnement, qui seraient surdimensionnés pour Aubenas mais un ensemble d'actions qui permettront aux Albenassien-ne-s de mieux vivre ensemble, en améliorant leurs conditions et leur cadre de vie.



## POUR UNE DÉMOCRATIE CITOYENNE ET ACTIVE

**LA DÉMOCRATIE ACTIVE**  
se distingue de la démocratie participative en ce sens qu'il ne s'agit pas uniquement de consulter les citoyen-ne-s mais bel et bien de leur donner la **POSSIBILITÉ DE DÉCIDER.**

- Nous mettrons en place des conseils de quartier chargés d'élaborer un budget participatif.
- Nous organiserons des assemblées citoyennes populaires chargées de débattre des projets concernant la ville.
- Nous mettrons en place des conseils de la culture, de la transition écologique, de la jeunesse, etc.
- Nous instaurerons un droit de contrôle et d'évaluation citoyenne sur la mise en œuvre des politiques locales.
- Nous soumettrons tout projet structurant à consultation des citoyen-ne-s et des acteurs concernés au niveau de la Communauté de communes.
- Nous défendrons le droit de vote et d'éligibilité pour les résident-e-s étranger-ère-s.

**LE BUDGET PARTICIPATIF**  
est un processus de démocratie directe, par lequel la population discute et définit la destination des ressources publiques pour une partie ou la totalité des investissements de leur quartier et de la ville.



# REDYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE POUR CRÉER DES EMPLOIS

**La ville d'Aubenas est le principal centre d'activité économique du bassin Sud-Ardèche.**

Avec la Communauté de communes, elle a donc une responsabilité toute particulière pour stimuler l'économie locale avec, d'une part, les partenaires économiques et sociaux et, de l'autre, la Région (collectivité ayant la compétence du développement économique).

**Le bassin d'emploi cumule de nombreux handicaps : record de chômage, plus fort taux de bénéficiaires du RSA et plus faible taux d'activité féminine de la région Rhône-Alpes.**

**Pour remédier à cette situation, dans le cadre de l'intercommunalité, nous proposons d'engager des moyens importants pour :**

- favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune en acquérant des terres ;
- développer l'emploi dans la construction à travers notamment le plan de rénovation thermique de l'habitat ;

- favoriser l'installation de commerces et d'ateliers d'artisanat d'art pour redynamiser le centre-ville ;
- soutenir la reprise d'entreprises par les travailleurs sous statut coopératif, en acquérant, le cas échéant, les bâtiments et l'outil de production et favoriser le secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- créer un pôle « Energies renouvelables » avec une filière de formation et l'installation d'entreprises en lien avec le service développement économique de la région ;
- inciter les Très petites entreprises (TPE) à mutualiser leur gestion et leurs services pour limiter leurs frais ;
- impulser la création de structures d'insertion prévoyant un accompagnement jusqu'à l'acquisition de qualification pour favoriser l'accès et la reprise d'emploi aux personnes qui en sont éloignées, avec une priorité pour les jeunes, les femmes en s'appuyant sur les compétences de salariées de plus de 50 ans.

**En 2013, la demande d'emploi s'est accrue de 8,4 % pour les catégories A + B + C et de 8,9 % pour la catégorie A.** Cette hausse des demandeurs d'emploi affecte tout particulièrement les plus de 50 ans (+ 14 %). Par ailleurs, la part des demandeurs d'emploi de plus d'un an d'ancienneté représente un taux de 43 %, indice révélateur d'un chômage chronique sur le territoire. A Aubenas, le taux de chômage s'élève à 18 %, largement supérieur à la moyenne de l'Ardèche (11,3 %) et de Rhône-Alpes (9,3 %). Si le taux pour les jeunes s'est relativement stabilisé (+2 %), il demeure le plus élevé de la région Rhône-Alpes. La hausse affecte particulièrement les cadres (+14 %) et les ouvriers qualifiés (+12 %) (données DIRECCTE\* déc. 2013).

**En une décennie, la part des actifs travaillant sur la commune a baissé de 5,4 % et dans le département de 2 %,** il en résulte donc une plus grande mobilité géographique mais également des déplacements onéreux et des départs de la commune (sources INSEE).

\* Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

## FISCALITE

**ET SI ON  
« SUPPRIMAIT » LA  
TAXE D'HABITATION  
A AUBENAS ?**

A l'heure actuelle tous les impôts sont très injustes et assomment les foyers les plus modestes.

↳ La T.V.A. En est l'exemple le plus criant. Le gouvernement en a remis une couche avec l'augmentation de certains taux.

↳ L'impôt sur les revenus est profondément inégalitaire lui aussi

↳ La C.S.G. Est encore pire puisque sa partie non déductible taxe des revenus qu'on n'a pas perçus !

**Au niveau local, les mairies et les communautés de communes peuvent intervenir pour plus de justice fiscale.**

Tout en gardant le même niveau de recettes, nous proposons de revoir entièrement la fiscalité, notamment par :

↳ La suppression de la Taxe d'Habitation (en fait en la réduisant à l'euro symbolique puisque la loi n'autorise pas la gratuité).

↳ La révision de la Taxe Foncière avec possibilité d'allègement pour les propriétaires aux revenus modestes et coût progressif pour que les spéculateurs et les gros promoteurs soient justement taxés.

↳ La révision de la Contribution Foncière des Entreprises pour qu'elle n'écrase plus les petits commerçants, artisans et T.P.E., et fasse plus justement contribuer les grosses entreprises.

**La loi de modernisation de l'action publique et l'affirmation des métropoles (MAPAM) est passée...**

et avec elle son lot de mesures mettant en place l'austérité et la casse du service public.

Le gouvernement ne s'arrête pas là et lance précipitamment la suite de la réforme territoriale.

**Cette réforme ressemble de très près à celle voulue par Sarkozy :**

Le 28 janvier, la ministre de la décentralisation a affirmé : « Fusion de communes, fusion d'intercommunalités, fusion de départements, fusion de régions, tout doit être envisagé ».

**LES CRAINTES**  
QUE NOUS AVIONS  
DEPUIS LONGTEMPS SE  
CONFIRMENT,  
LA RÉFORME  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
**RISQUE D'ENGENDRER :**

- La disparition des communes et des départements
- L'obligation pour les collectivités de conduire des politiques d'austérité
- La concurrence entre les territoires
- Les inégalités territoriales (ex. : réforme des rythmes scolaires)
- L'abandon des services publics au profit du secteur privé : tout ce qui peut représenter une plus-value devient marchand y compris la santé, l'éducation...
- Le bipartisme en politique laissant place uniquement au P.S. et à l'U.M.P.
- La remise en cause de l'unité de l'Etat, etc.

## VIVE LES COMMUNES !

Elles sont le cœur battant de la République ! Les communes sont des lieux incomparables d'expérimentation de la solidarité et de la démocratie active. Elles doivent devenir le premier espace d'émancipation citoyenne. A l'opposé des mesures d'austérité en direction des collectivités, il faut leur donner les moyens de remplir pleinement leurs missions et services aux populations. Pour cela, il faut arrêter immédiatement cette intolérable et dangereuse réduction des dotations de l'Etat et, au contraire, les revaloriser.





# POUR UN DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS ET UNE DÉMOCRATISATION DE LEUR GESTION

## La commune et la communauté de communes doivent garantir l'accès de toutes et tous aux biens élémentaires.

La défense, le développement, la démocratisation et le mode de gestion des services publics sont une de nos priorités absolues car ils constituent des amortisseurs pour les couches populaires en cette période de crise multiforme.

**Ils doivent rester ou revenir en gestion publique en intégrant une représentation des associations, de comités d'usager-ère-s et des salarié-e-s dans les instances de gestion.**

### Notre liste se prononce clairement pour le principe de la gratuité de certains services publics municipaux et communautaires :

- gratuité des fournitures scolaires pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires
- gratuité pour les populations les plus défavorisées pour la restauration scolaire, les stages culturels et sportifs
- gratuité pour tous pour les transports « Tout'enbus » et amélioration du service quant à la fréquence des liaisons
- gratuité partielle de l'eau (les premiers mètres cubes vitaux par personne et par an) et gratuité totale de la location des compteurs pour des résidences principales; mise en place d'une tarification différenciée selon les usages (familial, confort et professionnel).

### Notre liste se prononce pour le renforcement de services existants :

- L'augmentation de places en crèches et une représentation des parents dans les commissions d'attribution
- Création de centres de soins et de prévention sanitaire municipaux
- En partenariat avec le Conseil général, nous créerons un centre d'accueil de jour pour les personnes âgées.

Nos élu-e-s s'opposeront à la remise en cause ou la fermeture de services publics de la compétence de l'Etat et des collectivités territoriales (Education nationale, Santé, La Poste, SNCF) ou toute réduction d'effectifs. Ils/elles soutiendront les luttes des fonctionnaires et salarié-e-s concerné-e-s.

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

Le droit à la tranquillité publique est un enjeu majeur pour nombre d'habitants des villes et des milieux ruraux. Au-delà des actes d'incivilité, de délinquance, le sentiment d'insécurité grandit associé à l'insécurité sociale (chômage, austérité, casse des services publics...).

Les années 2000 ont été marquées par la suppression de la police de proximité et par une diminution des effectifs de la police nationale. Tout cela a affecté la sécurité publique dans les communes.

### Nous nous battons :

- pour que l'État reprenne ses responsabilités.
- pour que les outils, les moyens humains (éducateurs-trices) et les actions de prévention soient renforcés.
- pour que toute sa place soit redonnée à une police de proximité, bien formée, en prise avec la population.

Nous sommes, bien entendu, contre la vidéosurveillance. Présentée comme une solution miracle, celle-ci s'est pourtant avérée être un échec flagrant :

aucune réelle prévention, au mieux une contribution à quelques résolutions. C'est le constat qu'a fait Scotland Yard à Londres. Les caméras sont de plus extrêmement coûteuses, peu efficaces et peuvent constituer une atteinte grave aux libertés individuelles. À la froideur des robots-espions, nous opposons la chaleur des relations humaines !

## COVOITURAGE

Nous nous engageons à favoriser l'utilisation du covoiturage, mode de déplacement économique, écologique et convivial, en dégagant des espaces de stationnement gratuit aux entrées de la ville.

## TRANSPORTS

Le réseau de transports en commun Tout'enbus est une initiative perfectible. Nous en proposons la **gratuité**, comme cela se pratique déjà dans d'autres collectivités. Cette proposition est réaliste au regard de la part des recettes commerciales dans le coût de fonctionnement, la vente des tickets représentant moins de 20% de celui-ci.

Les communautés de communes qui ont adopté ce principe ont vu :

- ↳ l'augmentation de la fréquentation des bus d'année en année
- ↳ La réduction du nombre de voitures et donc de la pollution
- ↳ l'amélioration du stationnement en ville
- ↳ l'amélioration des conditions de travail des chauffeurs qui n'ont à se concentrer que sur la conduite et non sur la vente de billets
- ↳ la diminution du stress et de la fatigue pour les usager-ère-s
- ↳ une meilleure justice sociale pour les plus démunis (beaucoup ne peuvent pas avoir de véhicule) et des déplacements facilités.

Nous proposons également l'augmentation de la fréquence des passages, adaptée aux horaires des entreprises, des services et aussi des loisirs.

**Liberté,  
égalité,  
gratuité**

**Le programme d'actions de l'agenda 21 adopté en 2010 par la Communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals contient des actions intéressantes mais ne se situe pas à la hauteur des urgences écologique, climatique et énergétique.**

Nous mettrons en place un **CONSEIL DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE** chargé de définir les grandes orientations de la commune et de la CCPAV à travers un processus de consultation citoyenne, ainsi qu'un **PLAN LOCAL CLIMAT** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**Nous développerons des programmes d'information et d'éducation à l'environnement, dès le plus jeune âge.**

## NOS PROPOSITIONS :

### ENERGIE

- Mettre en place un Plan de rénovation thermique ambitieux de l'habitat et des mesures incitatives pour la construction à faible impact environnemental.
- Elaborer de nouvelles normes de régulation pour l'intensité lumineuse (éclairage des espaces publics, des parkings et des enseignes commerciales)
- Sensibiliser la population aux économies d'énergie.
- Promouvoir les alternatives aux énergies fossiles (biomasse, éolien, petit hydraulique, solaire) en régies publiques ou sous statut de coopératives d'intérêt collectif, en lien avec un service public national.
- Refuser toute exploration de gaz et huiles de schiste et adhérer à l'association des élu-e-s ardéchois-es contre le gaz de schiste.
- Informer des risques d'exposition aux radiations et des mesures à prendre en cas d'accident.
- Récupérer les eaux de pluie dans tous les bâtiments publics.
- Sensibiliser la population aux économies d'eau.

### DÉCHETS

- Améliorer la collecte, le tri et la réduction des déchets.
- Développer le compostage domestique (fourniture gratuite de bacs).
- Mettre en place une recyclerie municipale.
- Equiper tous les espaces et bâtiments publics de matériel de tri.
- Renforcer les actions de sensibilisation auprès de la population (guide du tri, incitation à limiter les emballages, etc.)

### GESTION de l'espace et déplacements

- Aménager des petits espaces verts et réhabiliter le parc Seibel.
- Créer un jardin suspendu au Champ de Mars.
- Mettre en place un plan de déplacement urbain qui favorise le report modal de la voiture individuelle vers le transport en commun ou les modes de transport doux (vélo, marche).
- Créer un réseau de pistes et voies cyclables.
- Développer et réhabiliter les sentiers piétonniers.
- Aménager les trottoirs pour les personnes handicapées et les poussettes.
- Augmenter la fréquence des bus sur toutes les lignes, adapter leur aménagement aux personnes handicapées, poussettes et vélos.
- Favoriser les aires de stationnement gratuites en périphérie en développant les liaisons vers le centre-ville.

### AGRICULTURE

(en lien avec l'intercommunalité)

- Travailler avec les organismes concernés en vue de la préservation des terres agricoles.
- Promouvoir l'agriculture paysanne et biologique.
- Acquérir des terres agricoles pour installer de jeunes agriculteurs, entre autres pour fournir la restauration collective en produits biologiques et locaux.
- Augmenter la superficie globale de jardins ouvriers.
- Mettre à disposition des locaux commerciaux pour des coopératives de producteurs et les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).
- Décréter la ville sans OGM, sans transformation du vivant et pour la préservation des semences.



## L'AGENDA 21

est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale qui prend la forme d'un programme d'actions. Il peut être adopté par toute collectivité, quelle que soit son échelle territoriale. Chaque programme d'actions est le reflet de la situation locale, de ses acteurs et de leurs attentes. L'Agenda 21 poursuit cinq finalités : la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; l'épanouissement des êtres humains et une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



## GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (TAFTA)

**Négozié en secret et impulsé par l'Union européenne (après avoir obtenu mandat des États membres) et l'administration américaine, ce projet de Grand marché transatlantique est conçu pour les intérêts des multinationales. Adopté, il permettrait à ces entreprises d'attaquer en justice tout État ou collectivité locale qui ne respecterait pas les normes libérales.**

### Quelles seront les conséquences ?

Ce projet vise le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, et plus grave encore, la suppression des « barrières non tarifaires » qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités. Toutes les règles du commerce et les normes sociales, sanitaires, la qualité de l'alimentation, les services publics, la création culturelle, la protection des consommateurs, les droits d'auteurs, l'épargne seraient alignées sur des règles mondiales édictées par le grand capital international pour augmenter encore ses marges de profit. Pour exemple, la firme Philip Morris porte plainte contre l'Australie parce que ce pays restreint le commerce du ta-

bac. Le groupe multinational Novartis poursuit l'Inde pour la contraindre à cesser la production de médicaments génériques.

Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gêneraient, **permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation des gaz de schiste et autres hydrocarbures dits non conventionnels ou d'imposer le bœuf ou le lait aux hormones nord-américains et la culture de végétaux génétiquement modifiés.**

Cet accord serait un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché.

**N'Y A-T-IL PAS  
UNE CONTRADICTION FORTE  
entre le fait de s'affirmer  
opposé à l'exploitation  
du gaz de schiste  
et en même temps  
soutenir ce projet ?**

Comme l'ont voté les régions Ile de France et PACA, élu-e-s, nous proposons l'adoption d'une motion pour l'arrêt des négociations.

## URBANISME

Les zones de logements doivent devenir des lieux du vivre ensemble favorisant les valeurs de solidarité, de partage et d'initiatives citoyennes. Ces valeurs sont de forts vecteurs de cohésion sociale. L'objectif est de créer du lien. Il est indispensable de sortir les quartiers et communes de leur situation de repli.

Nous proposons :

- de favoriser la **mixité sociale** en créant des logements en accession à la propriété dans les quartiers dits « défavorisés » et en développant l'occupation de logements vacants en centre-ville
- de promouvoir et contrôler la qualité des espaces publics, et de renforcer l'identité de chaque quartier tout en les reliant entre eux par des accès piétonniers et cyclables
- d'élaborer un projet d'aménagement de l'espace public évolutif et écologique à l'échelle intercommunale, communale et pour chacun des quartiers
- de créer un espace vert et un espace de jeux par quartier
- de valoriser l'ancienne voie ferrée.
- de mettre en place, dans un souci humanitaire et dans le respect de la législation en vigueur, une aire de passage pour les gens du voyage.

### HALTE À LA POLLUTION VISUELLE!

La ville d'Aubenas, « ville-porte » du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, devrait s'inspirer de la charte du Parc pour ce qui concerne la maîtrise de l'affichage publicitaire.

**La municipalité peut remédier à cette pollution visuelle.**



**Nous proposons :**

- l'interdiction des panneaux publicitaires sur l'espace public.
- La restriction de ceux qui sont sur l'espace privé mais donnent sur l'espace public.

## LOGEMENT

- 10 millions de personnes sont touchées, à des degrés divers, par la crise du logement. Parmi elles 3,6 millions sont mal logées.
- Le rapport de la Fondation Abbé Pierre relève que les Aides Personnelles au Logement ne permettent plus de couvrir le poids des dépenses réellement supportées par les ménages, à cause des actualisations insuffisantes.

Ce constat national est en partie transposable à Aubenas. De plus, le nombre de logements vides augmente de façon constante : il est passé de 677 en 1999 à 1 089 en 2010 (chiffres INSEE)

Nous proposons d'agir en créant, au niveau intercommunal, un **service habitat et politique de la ville** qui agira pour :

- remettre les logements vides sur le marché immobilier
- lutter contre l'insalubrité
- travailler en partenariat avec les associations de locataires.



## VOIES VERTES PLUS DE LIENS DANS LA VILLE



Avec quelques travaux permettant de relier ses tronçons séparés, l'ancienne voie SNCF deviendrait la colonne vertébrale d'un réseau de voies vertes.

Cet équipement permettrait de raccourcir les distances entre les quartiers et les lieux de vie (écoles, commerces, lieux culturels, rives de l'Ardeche, services publics, piscine...) avec un coût d'utilisation réduit. Non polluant, ce mode de déplacement doux est bon pour la santé.

## RÉAMÉNAGEMENT DU CHAMP DE MARS

Nous voulons répondre à la double demande des habitants du centre-ville, maintien des parkings et création d'un jardin public. Nous proposons de réfléchir à une solution simple, économique et rationnelle :

Conserver le parking actuel et réaliser au-dessus un jardin suspendu (sur pilotis). Le parking continuerait à bénéficier de la lumière naturelle, ce qui est agréable et rassurant. Le jardin serait accessible au moyen de passerelles, et des variantes peuvent être imaginées en y intégrant la place Olivier de Serres.

Les voies vertes, en plus de rapprocher les lieux de vie des centres d'intérêt, sont un bon moyen pour les Albenasien-ne-s de redécouvrir la ville.

En créant ce maillage vert, il devient possible de ré-urbaniser les quartiers se situant à proximité.





## QUELLE ECOLE POUR AUBENAS ?

Dans le domaine de l'éducation, la commune est chargée des écoles maternelles et élémentaires :

- création, implantation, rénovation des locaux.
- gestion et financement des bâtiments et du matériel (chauffage, électricité, entretien, fournitures scolaires, équipements informatiques...) et du personnel non Éducation nationale.
- prise en charge de tous les services extra-scolaires (restauration, garderie, transport...).

**La mise en place des NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES va entraîner une augmentation du budget éducation de 10 à 30 % selon le type et le nombre d'activités péri-scolaires proposées.**

➤ L'école le mercredi matin ne fait qu'accentuer la FATIGUE des ELEVES.

➤ Le manque de moyens financiers et humains engendre de très grandes inégalités entre communes rurales et urbaines ou entre les quartiers d'une même commune.

➤ Le recrutement d'intervenants formés et en nombre suffisant est extrêmement difficile : pour la ville d'Aubenas ce sont plus de 40 postes à pourvoir sur des contrats de 1h par jour (temps partiel imposé, précarité...)

➤ Les injustices sociales sont aggravées par des activités qui peuvent être payantes.

➤ Cette réforme met en danger l'unité nationale de l'enseignement.

## NOTRE OBJECTIF EST LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES, CE QUI IMPOSE :

- Une vraie concertation nationale sur les rythmes scolaires avec tous les partenaires (enseignant-e-s, parents, élu-e-s).
- La possibilité d'insérer les activités péri-scolaires dans le cadre scolaire pour assurer une école égalitaire, laïque et gratuite.
- La mise en place rapide par l'Etat de mesures pour favoriser la réussite des élèves :
  - Une diminution très importante des effectifs par classe.
  - Plus de professeurs que de classes.
  - Le rétablissement des RASED\* en nombre suffisant.
  - Une formation adaptée des enseignants, du personnel communal et des intervenants.
  - Des financements suffisants et pérennes de l'Etat.

**C'est seulement dans ces conditions que la réforme de l'enseignement du premier degré doit se mettre en place.**



**OUI,** l'avenir de nos enfants mérite un tel effort.

**MAIS** les premiers pas de cette mise en place sans véritable concertation entraînent de nombreuses questions et une grande inquiétude.

## NOUS NOUS ENGAGEONS A :

- Participer de façon active aux conseils d'école.
- Sécuriser les accès et sorties des différentes écoles (développer les accès piétonniers pour réduire le nombre de voitures).
- Equiper progressivement les écoles en matière de nouvelles technologies : tableaux blancs interactifs (TBI), accès internet filaire.
- Veiller à assurer une restauration scolaire de qualité en développant une production de produits bio et locaux.
- Faciliter l'achat des tickets de cantine avec des points de vente dans les écoles.
- Veiller à la totale gratuité des fournitures scolaires.

**NON,**  
nous ne pouvons  
accepter une telle  
réforme !

\* RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

## ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Bien que la municipalité n'ait pas la compétence directe des collèges et des lycées, le conseil municipal a des représentants dans chaque conseil d'administration de ces établissements. Ils/elles n'ont pas un simple rôle consultatif, ils/elles doivent prendre part aux décisions des C.A. par leurs interventions et leurs votes.

Actuellement, les délégué-e-s du conseil municipal ne participent que très rarement aux réunions de C.A. des collèges et des lycées et n'utilisent pas leur pouvoir d'intervention. En six ans, les problèmes du second degré n'ont jamais été abordés en conseil municipal et nous n'avons jamais eu de compte-rendu des activités des délégué-e-s.

Nous nous engageons à être présent-e-s dans les C.A. des collèges et des lycées, nous ferons remonter les demandes au département et à la région. **Nous serons aux côtés des parents et enseignants qui se battent pour l'amélioration des conditions de travail des élèves, pour la réussite de tous.**

## PETITE ENFANCE

L'éducation nationale ne prend toujours pas en compte dans ses effectifs les moins de trois ans. C'est grave car la scolarisation précoce des enfants est un facteur de réussite scolaire.

Face au désengagement de l'Etat, les collectivités sont obligées de prendre le relais, notamment avec les crèches.

### Nous proposons :

- L'augmentation de places en crèche pour l'accueil des enfants de moins de trois ans.
- La représentation des parents dans les commissions d'attribution des places pour que tout se déroule dans la transparence.

## SPORT

**L'activité physique et sportive joue un rôle important pour la santé, l'épanouissement personnel et la cohésion sociale.**

L'Etat ne consacre que 0,14 % de son budget au développement du sport, ce budget baissant chaque année. Un coût trop important reste à la charge des collectivités et des familles.

En dehors des structures sportives classiques (stades, piscines, salles), il est nécessaire de préserver l'accès libre à tous les espaces et sites naturels.

**Dans cet esprit, nous rappelons le projet que nous avons présenté en 2008 : « l'aménagement d'un espace en bord de rivière à Pont d'Aubenas/Pont d'Ucel pour y créer une baignade surveillée en milieu naturel et des espaces ensablés pour pratiquer le volley, le foot, le rugby... »**

Cet équipement original s'adressera non seulement aux clubs, mais aussi aux familles et pourra s'accompagner d'une structure d'escalade, d'un espace de jeux pour les tout petits. Tout cela se décidera en concertation avec les riverains et, bien sûr, dans le respect de l'environnement. Ce projet pourrait redynamiser la vie du quartier et son commerce.



# POUR UNE DÉMOCRATIE CULTURELLE À AUBENAS

« La culture est constituée par tout ce qui contribue à faire d'un sujet humain un être social, pleinement développé. »  
(Antoine Casanova)

Une politique culturelle municipale doit être basée sur une **conception globale de la culture**.

Au-delà de la pratique de disciplines artistiques ou la diffusion de spectacles, la culture est un **moteur d'émancipation**. Elle est un droit du citoyen et ne peut être subordonnée à une logique marchande.

Notre rencontre avec les associations a permis de dresser plusieurs constats, comme le monopole de la programmation par le service culturel, le manque d'offres pour les jeunes et un accès parfois difficile aux salles.

Nous proposons une **politique culturelle globale** qui sera définie et co-construite par un **Conseil de la culture** réunissant les différents acteurs (associations, citoyen-ne-s, municipalité).

## Nos priorités seront :

- fédérer le secteur associatif.
- améliorer la mutualisation des moyens et des espaces pour décloisonner les équipements et optimiser leur utilisation, au niveau communal et inter-communal.
- sensibiliser le plus grand nombre aux pratiques culturelles dès la petite enfance.
- recréer du lien social à travers la culture en créant des animations en centre-ville et dans les quartiers, qui s'adresseront à l'ensemble des générations.

- promouvoir une politique de sensibilisation à la culture et d'incitation à réaliser des projets, par un travail en lien avec les maisons de quartier.
- promouvoir une politique de la lecture et de l'accès au livre (réouverture des bibliothèques de quartier et animations délocalisées par la Médiathèque).

Passer de la  
démocratisation  
de la culture à la  
**DÉMOCRATIE  
CULTURELLE.**

## CRÉER DES ESPACES CULTURELS ADAPTÉS EN CENTRE-VILLE

La salle de spectacle du centre Le Bournot a une capacité trop faible (135 places) pour la plupart des spectacles. Nous proposons donc d'acheter le cinéma le Palace, ancienne salle de spectacle située en centre-ville qui avait une capacité de 400 places, pour lui rendre sa vocation initiale. Nous proposons également de récupérer l'annexe de la mairie (ancien Petit séminaire) pour la transformer en centre culturel pour l'enseignement artistique et l'accueil de spectacles (100 places). Une partie des services administratifs pourrait être transférée au centre Le Bournot.

Le projet de la municipalité actuelle (construction d'une salle de 1 000 places assises ou de 1800 debout à l'espace Liénhart) nous paraît surdimensionné, il ne correspond pas aux besoins immédiats des habitant-es de la communauté de communes et mettrait en péril des projets plus modestes bénéficiant à l'ensemble de la population.



## SANTE

La santé est un droit Constitutionnel : « La nation garantit à tous la protection de la santé ». Mais ce droit n'est pas totalement assuré pour tous-tes et partout, ne serait-ce qu'en raison des trop grandes inégalités de revenus.

**L'aménagement du territoire et l'organisation des services à la population doivent donc permettre :**

- l'accès de tous-tes aux soins,
- la prévention et la promotion de la santé
- la lutte contre les inégalités de santé

A partir de là, nous souhaitons avoir une vision globale, cohérente, de la santé dans notre ville.

### Pour le soin :

- nous veillerons au maintien, au développement, au bon fonctionnement des structures de soins nécessaires aux Albenassiens et au delà à toute l'Ardèche Méridionale.
- nous participerons activement aux différentes instances ou Conseils d'Etablissements et nous rendrons compte à la population de nos interventions et de notre travail.
- Nous souhaitons la création d'un **Centre de Santé** qui, à la différence d'une maison de santé, telle que prévue par la municipalité actuelle, n'applique pas de dépassements d'honoraires et pratique le tiers-payant.

### Pour la prévention :

- accès aux vacances pour les enfants et les jeunes
- parcours de santé
- développement des activités physiques pour les jeunes et les adultes, plus particulièrement les femmes.
- éducation à la santé pour les enfants à travers des gestes quotidiens (lavage des mains, brossage des dents, etc.)

**HANDICAP**  
En concertation avec les personnes concernées et les associations, des aménagements spécifiques seront réalisés.

## DROITS DES FEMMES

L'égalité n'est effective ni au travail, notamment avec la multiplication des temps partiels subis par les femmes, ni au sein de la famille, ni en politique. Si la parité peut apparaître un progrès, l'absence de moyens pour s'investir atténue l'égalité avec les hommes.

Certains droits se trouvent remis en cause, en particulier du fait des politiques d'austérité, et de la précarité qui explose. La montée de l'extrême-droite et des extrémismes religieux constitue un danger de régression pour les femmes, comme pour toute la société.

Aucun droit n'est jamais acquis, la vigilance reste de mise comme le démontre les attaques contre le droit à l'I.V.G.

### Continuons à lutter :

- Contre les inégalités, les discriminations et les violences faites aux femmes,
- Pour le maintien du droit à l'I.V.G. pour toutes les femmes,
- Pour le remboursement à 100 % des moyens de contraception,
- Pour une autonomie financière et sociale des femmes,
- Pour les droits des LGBTI.

**Nous soutiendrons les initiatives du Planning familial.**

Nous créerons une **délégation municipale aux droits des femmes.**

# LA LISTE DE GAUCHE D'AUBENAS,

conduite par **Martine Dubois**

Pour un programme en rupture avec les politiques d'austérité et pour l'instauration d'une démocratie active à Aubenas.

Notre liste ouvre un espoir pour les Albenassien-nes et leur permettra de s'exprimer pour un programme clairement à gauche.

*citoyenne,  
sociale,  
écologiste.*

## PERMANENCES

Notre équipe accueille les Albenassien-nes et les habitant-e-s de la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals-Antraïgues :

**Les mardis, mercredis et jeudis de 18 h à 20 h**  
à notre local de campagne **21, boulevard Maréchal Leclerc**

Vous pouvez également nous contacter par :

Téléphone : **06 46 53 68 00**

Courriel : **lalistedegauche@laposte.net**

Blog : **<http://aubenaslalistedegauche.wordpress.com/>**

Facebook :  
**<https://www.facebook.com/listedegauche.aubenas>**

Twitter : @DuboisAubenas

**[https://twitter.com.DuboisAubenas](https://twitter.com/DuboisAubenas)**

## REUNIONS PUBLIQUES POUR LE 1<sup>ER</sup> TOUR

- **Jeudi 13 mars à 18 h 30**  
Maison de quartier de Pont d'Aubenas
- **Lundi 17 mars à 18 h 30**  
Pôle de Services, les Oliviers
- **Mardi 18 mars à 18 h 30**  
Maison de quartier de St Pierre
- **Mercredi 19 mars à 20 h**  
Château d'Aubenas

**SOUSCRIPTION** : vous pouvez participer au financement de la campagne municipale de la Liste de gauche d'Aubenas, citoyenne, sociale, écologiste, conduite par Martine Dubois, en envoyant vos dons à l'ordre de Madame la mandataire financier de Martine Dubois, en précisant vos noms, prénoms, adresse, somme, à l'adresse suivante :

Liste de gauche d'Aubenas, 21, boulevard Maréchal Leclerc, 07200 Aubenas.

Les dons font l'objet d'un reçu officiel qui ouvre droit à une réduction fiscale nette de 66% du montant du don. Ce reçu devra être joint à votre déclaration de revenus.